

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 24 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 18 MARS 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mmes Elisabeth BONJEAN - Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOU - Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - Mrs Eric DARRIÈRE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Sarah DOURTHE

#### POUVOIRS :

- M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. le MAIRE
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES POUR L'ANNEE 2015**

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé, chaque année, à prendre connaissance du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Collectivité.

Les acquisitions, cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers, figurent sur les tableaux joints et sont annexés au Compte Administratif.

Les mouvements ainsi intervenus dans le patrimoine communal peuvent être synthétisés comme suit :

#### I- ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Nombre total : 6

Dépense totale : 59 004 €

a) Acquisition de terrains situés dans les Barthes de Saubagnacq en vue de constituer une réserve foncière autour du Stade Colette Besson : 56 416 m<sup>2</sup> pour un prix total de 5 000 €.

b) Acquisition d'un immeuble situé 103 rue de la Croix Blanche, figurant en emplacement réservé au PLU de la Ville, au prix de 54 000 €.

c) Acquisitions, à l'euro symbolique, des voiries des lotissements les Boutons d'Or et le Grand Biaou (2ème tranche), d'une partie du sol de la rue des Colibris et de la rue Aygue Rouye, ainsi que les opérations 'Jardins des Arènes et Hameau de l'Estey' dans la ZAC des Bords de l'Adour, en vue d'une intégration dans le domaine public communal.

II- CESSIONS IMMOBILIERES

Nombre total : 7

Recette totale : 2 963 089 €

a) Cession d'un terrain nu, sis Boulevard des Sports (2 323 m<sup>2</sup>), au prix de 112 000 €, à la SCI REDLAND DAX1 pour la construction d'une enseigne de restauration rapide.

b) Cession d'un terrain nu, rue Gaston Phoebus (6 356 m<sup>2</sup>), au prix de 3 200 €, au Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent, pour la construction d'un parking pour le personnel hospitalier.

c) Cession de la Résidence les Thermes, Cours de Verdun, au prix de 1 929 129 €, à la société LOUIROBE.

d) Cession de l'ancien siège de la Régie des Eaux, 58-60 avenue Victor Hugo, au prix de 300 000 €, à l'Association de Sauvegarde et d'Action Educatrice des Landes dans le but d'y installer son antenne dacquoise.

e) Cession d'un terrain nu, sis rue Aygue Rouye (2 026m<sup>2</sup>), au prix de 185 000 € HT, à la société ALTAE, pour la réalisation d'un programme de logements en accession à la propriété.

f) Cession d'un terrain bâti, sis rue Aygue Rouye (2 138m<sup>2</sup>), au prix de 85 000 € HT, à la société CLAIRSIENNE, pour la réalisation d'un programme de 18 logements conventionnés.

g) Cession d'un ensemble immobilier, sis Allée du Bois de Boulogne (58 862 m<sup>2</sup>), au prix de 348 760 €, à Messieurs ALBALADEJO pour la poursuite de l'exploitation du Camping les Chênes et du Restaurant du Bois de Boulogne.

III- CESSIONS DE DROITS REELS IMMOBILIERS

- Bail emphytéotique consenti à la SCI DAX LE SPLENDID pour la réhabilitation de l'Hôtel Splendid, pour une durée de 50 ans et moyennant le versement d'un loyer annuel de 117 000 € H.T.

**SUR PROPOSITION DE MADAME REGINE LAGOUARDETTE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions foncières de la Ville de Dax pour l'année 2015.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160324-12-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 25 Mars 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».